



Haute école de musique
Genève - Neuchâtel

**Merci de coller
une photo
passeport**

(prière de ne pas compléter cette partie)

Instrument :

Ensemble :

Titre d'accès au CAS/DAS : suffisant insuffisant manquant

Résultats :

Dossier :

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION
FORMATION POST-GRADE / CAS ET DAS
Année académique 2021-2022**

- Certificate of Advanced Studies en perfectionnement instrumental/vocal et interprétation
- Certificate of Advanced Studies en musique de chambre
- Certificate of Advanced Studies en pédagogie Jaques-Dalcroze
- Certificate of Advanced Studies en gestion de projets culturels et musicaux
- Diploma of Advanced Studies en pratique d'orchestre (violon, alto, violoncelle et cor)

Ce Formulaire de demande d'admission doit être envoyé, dûment complété, daté et signé à l'adresse suivante :

Haute école de musique de Genève
Examens d'admission
Rue de l'Arquebuse 12
CH – 1204 Genève
Suisse

Délai de retour du dossier d'admission :

1er mars 2021 pour le DAS en pratique d'orchestre (violon, alto, violoncelle et cor)

1er mars 2021 pour le CAS en perfectionnement instrumental/vocal et le CAS en musique de chambre

30 juin 2021 pour le CAS en gestion de projets et le CAS en pédagogie Jaques-Dalcroze

Le formulaire de demande d'admission doit être accompagné **obligatoirement** des documents suivants :

- lettre mentionnant vos motivations pour ces études et vos objectifs professionnels
- curriculum vitae, qui mentionnera en particulier : les études, l'expérience et les activités du candidat
- 1 photo passeport à coller sur le formulaire
- copie des titres d'enseignement supérieur déjà obtenus
- attestations de personnalités musicales et de concert (uniquement pour les candidats au CAS en perfectionnement instrumental/vocal et interprétation et au CAS en musique de chambre)
- descriptif du projet intégré à la formation (uniquement pour le CAS en gestion de projets)

DONNEES PERSONNELLES (PRIERE D'ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

Nom :

Prénom :

Date de naissance (Jour/Mois/Année) :

Pays de naissance :

Sexe :

Masculin Féminin

Nationalité (voir information plus bas! **) :

Domicile fiscal (pays ou canton dans lequel vous payez vos impôts) :

Pour les Suisses : canton et commune d'origine :

****Nationalité** : si vous n'êtes pas de nationalité suisse ou au bénéfice d'un titre de séjour suisse valable, mais que vous entendez séjourner en Suisse le temps de votre formation, veuillez vérifier avant l'inscription les formalités à effectuer et conditions à remplir auprès de la représentation suisse de votre pays d'origine : <https://www.ch.ch/fr/representations-suisse-etranger/>

ADRESSE (PRIÈRE D'ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

Rue et numéro :

Numéro postal :

Localité :

Pays :

Téléphone privé :

Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Fax :

E-mail :

FORMATION

Titre d'accès aux études post-grade ou équivalent (joindre une copie du titre) :

Etablissement et année d'obtention :

Autres titres d'études ou autres cours suivis (joindre une copie des titres) :

Etablissement et année d'obtention :

Merci de ne remplir qu'une seule catégorie ci-dessous !

CAS EN PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTAL/VOCAL ET INTERPRÉTATION

Instrument :

Titres et mouvements des œuvres choisies :

CAS EN MUSIQUE DE CHAMBRE

Instrument :

Nom de l'ensemble :

Nom des partenaires et instruments (chaque partenaire doit remplir ce formulaire) :

Titres et mouvements des œuvres choisies :

CAS EN GESTION DE PROJETS CULTURELS ET MUSICAUX

Joindre un document descriptif du projet personnel qui sera intégré à la formation

DAS EN PRATIQUE D'ORCHESTRE

Expériences de pratique d'orchestre professionnel (prière de joindre les attestations) :

CAS EN PEDAGOGIE JAQUES-DALCROZE

Profession :

Instrument(s) joué(s) :

Nombre d'années de pratique instrumentale :

Connaissances théoriques (indiquer les nombres d'années) :

Connaissances en improvisation :

Pratique(s) corporelle(s) :

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES ADMISSIONS**TARIFS**

CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation :	CHF	6'000.00
CAS en Musique de chambre (<i>par ensemble</i>)	CHF	7'500.00
CAS en Gestion de projets	CHF	5'000.00
CAS en Pédagogie Jaques-Dalcroze :	CHF	4'500.00
DAS en Pratique d'orchestre :	CHF	4'500.00

Une facture sera envoyée au début de la formation. Délai de paiement : 30 jours.

Veuillez prêter attention aux conditions financières disponibles en cliquant ici : [formation continue - conditions financières](#) (PDF)

Le non respect du délai de paiement entraînera votre exclusion de la formation.

Pour les résidents fiscaux du canton de Genève, possibilité d'obtenir un "chèque annuel de formation" (CAF); informations disponibles en cliquant ici : <https://www.ge.ch/beneficier-cheque-annuel-formation>.

Pour toutes questions complémentaires, veuillez écrire à : admission.hem@hesge.ch

LISTE DES EPREUVES D'ADMISSION (pour le détail voir : <http://www.hesge.ch/hem/admissions/admissions-formation-continue>)

CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	Epreuve instrumentale et entretien de motivation
CAS en Musique de chambre	Epreuve instrumentale et entretien de motivation
CAS en Gestion de projets	Présentation du projet et éventuel entretien complémentaire
CAS en Pédagogie Jaques-Dalcroze	Dossier et éventuel entretien complémentaire
DAS en Pratique d'orchestre	Concours d'orchestre et entretien de motivation

En soumettant ce dossier de candidature à la HES-SO, je certifie l'exactitude de toutes les données y figurant et j'accepte que celles-ci soient traitées dans le cadre de la HES-SO, dans le respect de la législation sur la protection des données.

A COCHER :

- En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. **En cas de refus, nous vous demanderons des documents supplémentaires pouvant entraîner des délais dans le traitement de votre dossier.** Attention: Toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des informations figurant sur le présent formulaire.

Lieu, date et signature: